

plutôt que portée sur cette mer houleuse, comme un navire agité par les vagues, la précieuse châsse fut introduite sous les voûtes de la cathédrale de Reims. On la déposa sur l'autel de Sainte-Croix, pendant que l'archevêque de Besançon officiait à l'autel de Notre-Dame.

« Le lendemain, 2 octobre, les chanoines et les clercs de Notre-Dame chantèrent d'abord prime et tierce, puis célébrèrent à neuf heures une messe solennelle. La procession se développa ensuite dans un ordre admirable ; les précieuses reliques s'arrêtèrent sous de magnifiques repositoirs disposés dans les différents quartiers de la ville ; l'une de ces stations eut lieu à l'antique porte dite *Potens*, à l'endroit même où jadis saint Remy s'était agenouillé et par ses prières avait arrêté subitement un incendie horrible qui dévorait la cité. Les transports de la foule redoublèrent en voyant les reliques du glorieux pontife reparaitre après tant de siècles et avec un tel éclat en ce lieu célèbre. Le pape vint recevoir les reliques et les déposa sur le maître-autel de l'église abbatiale. Il officia pontificalement, et après l'Évangile, montant à l'ambon, il adressa une touchante allocution aux assistants qui remplissaient l'église... L'office terminé, Léon IX, du haut de la plate-forme de la nouvelle basilique, fit réciter le *Confiteor*, donna l'absoute solennelle en la forme accoutumée à tout le peuple. »